

pensée authentique, car ils émanent, pour la plupart, de ceux que "le Saint-Esprit a placés comme évêques pour gouverner (et instruire) l'Eglise de Dieu"(1).

Evidemment, il ne faut pas s'attendre à trouver chez les anciens auteurs ecclésiastiques une théorie complète, un traité en règle, sur la transsubstantiation. En général, lorsque les Pères parlent de l'Eucharistie, ils ont en vue surtout la présence réelle. Ce dogme est le point central de leur enseignement; c'est d'ailleurs "la donnée première et fondamentale qui implique et engage toutes les questions, tous les problèmes subséquents(2)." Quant au dogme de la transsubstantiation, s'il n'a pas été l'objet d'un examen spécial, il n'est cependant pas passé inaperçu. Les Pères n'ont pas poussé à fond la théorie de la conversion eucharistique, parce qu'aucun adversaire ne les y obligeait; ils se sont contentés d'éclairer la foi des chrétiens fidèles et soumis en leur enseignant avec toute la netteté et la précision désirables que le pain n'est plus du pain, mais que par la vertu des paroles de la consécration, il est devenu le Corps de Jésus-Christ.(3)

(1) Act. xx, 28.—Nous envisageons donc ici la tradition à son vrai point de vue, au point de vue dogmatique, et non pas seulement comme une simple série de témoignages humains, semblables à ceux qui se retrouvent pour des faits historiques d'ordre naturel. Et dans ce sens, la tradition n'est, finalement, autre chose que le magistère infallible de l'Eglise. Cf. Billot *De immutabilitate traditionis* cap. I 3.—Voir aussi le 1er canon du IVe concile de Constantinople en 1870 Denzinger 336.

(2) G. Bareille. *Eucharistie d'après les Pères*, dans Diction. de Théol. tome V col. 1120.

(3) Le mot lui-même *transsubstantiatio* fut pour la première fois employé par Roland Bandinelli, plus tard Alexandre III dans ses *Sententia*, publiées vers 1140-1142. Déjà quelques années avant lui, Etienne de Baugé, évêque d'Autun avait écrit le verbe *transsubstantiari*, dans son traité de *Sacramento altaris* (Migne P. L. CLXXII 1291). Cf. *Diction. de théol. art. Eucharistie* col. 1289.—Pour les Grecs, le mot correspondant apparaît pour la première fois dans la profession de foi de Michel VIII Paleologue, rédigée en latin par le pape Clément IV en 1267, et traduite en grec pour servir de formulaire à l'union des deux églises, au 2e concile de Lyon, sous Grégoire X en 1274. Denz. n. 465. Cf. *Echos d'Orient* I, x, (1907) p. 5-12: *Le mot transsubstantiation chez les grecs avant 1229* par le P. Martin Jugie.